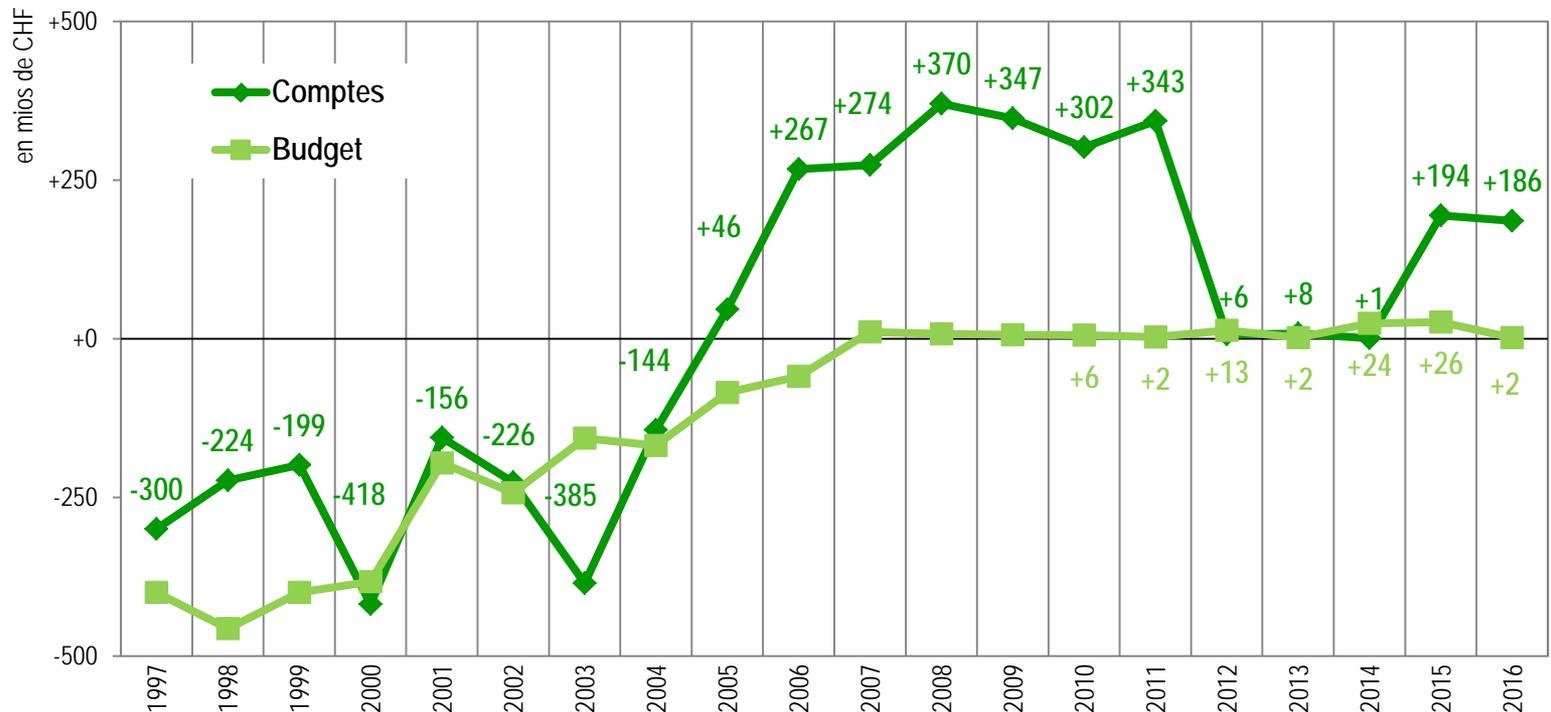


Assemblée générale de l'Association des boursiers communaux vaudois

Présentation de Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures, Chavornay, le 5 mai 2017

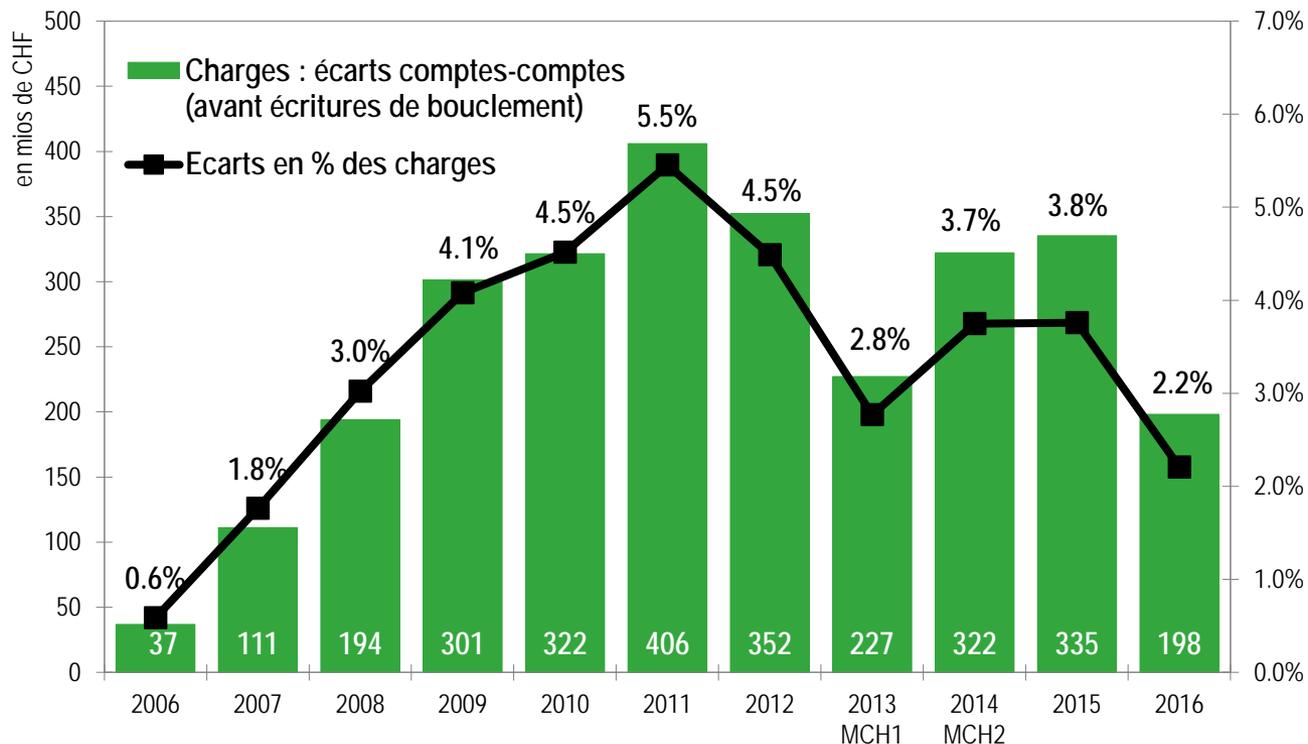
12 années de résultats positifs

- La clôture des comptes de fonctionnement 2016 présente un excédent de revenus net (après amortissement du patrimoine administratif et attribution aux préfinancements) de 186 mios.



Analyse des charges : comptes 2015 – 2016

- La progression réelle des dépenses courantes (hors éléments de bouclerement et retraitements) est de 198 mios, soit 2,2% par rapport à 2015, résultat inférieur au budget (2,47%), et le plus bas depuis 2007.
 - Principaux écarts: social (+82 mios), asile (+38 mios) et santé (+61 mios).



Revenus bruts et impôts

en mios de CHF	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart budget / comptes 2016		Comptes 2015	Ecart comptes 2016/2015	
	Revenus	9'160,7	9'825,0	664,3	7,3%	9'847,1	- 22,1
Impôts	5'720,2	6'044,2	324,0	5,7%	5'925,3	118,9	2,0%

- **L'écart de 664 mios (7,3%) des revenus par rapport au budget provient pour moitié de l'augmentation des revenus fiscaux.**
 - L'autre moitié comprend le bénéfice 2015 de la BNS (+62 mios), la part à l'IFD (+124 mios), la facture sociale (+37 mios), l'asile (+44 mios).
- **L'écart de 324 mios (5,7%) des impôts par rapport au budget provient:**
 - des effets exceptionnels (154 mios), conjoncturels (81 mios) et découlant de modifications légales (65 mios).

Sans ces éléments, l'écart est réduit à 23 mios (0,4%) et les impôts sont conformes à la prévision budgétaire.
- **Les recettes fiscales montrent une légère amélioration (2%) par rapport aux comptes 2015 (1,4%) et 2014 (0,3%),**
 - mais restent en retrait par rapport à 2013 (+5,8%) et 2012 (+4,3%).

Analyse des impôts : personnes physiques

	Comptes 2016	Ecart budget / compte 2016		Ecart comptes 2016/2015	
Impôt sur le revenu	3'477,2	51,7	1,5%	66,4	1,9%
Impôt sur la fortune	641,1	94,5	17,3%	20,7	3,3%
Personnes physiques (PP)	4'118,3	146,2	3,7%	87,1	2,2%

- **L'écart de 146 mios (3,7%) des impôts sur les personnes physiques par rapport au budget découle d'éléments non pérennes:**
 - de taxations exceptionnelles (88 mios revenu et fortune),
 - d'effets conjoncturels (66 mios) et de modifications légales (14 mios).
- **Moteur des recettes, l'impôt sur le revenu marque une reprise (1,9%):**
 - au dessus du PIB-VD 2016 (1,6%);
 - après une régression en 2015 (-0,2%) et une stagnation en 2014 (+1,1%).
- **La progression de l'impôt sur la fortune (3,3%) doit être considérée comme conjoncturelle:**
 - marchés boursiers haussiers, mais risque de correction toujours possible.

Analyse des impôts : revenus économiques

	Comptes 2016	Ecart budget / compte 2016		Ecart comptes 2016/2015	
en mios de CHF					
Impôt sur le bénéfice net	663,2	81,6	14,0%	33,5	5,3%
Impôt sur le capital	107,6	30,6	39,7%	27,9	35,0%
Personnes morales (PM)	770,8	112,2	17,0%	61,4	8,7%

- **L'écart de 112 mios (17%) des impôts sur les personnes morales par rapport au budget provient principalement de:**
 - modification légale s/acomptes des sociétés bouclant hors année civile (44 mios);
 - taxations exceptionnelles (66 mios);
 - diversité et résilience de l'économie VD en comparaison intercantonale et internationale;
- **L'écart de 61 mios (8,7%) des impôts sur les personnes morales par rapport aux comptes 2015 s'explique par:**
 - des effets exceptionnels, conjoncturels et légaux;
 - sans ces éléments non pérennes, l'écart serait négatif (-24 mios), en raison de la réduction en 2016 du taux légal d'imposition du bénéfice de 9% à 8,5%.

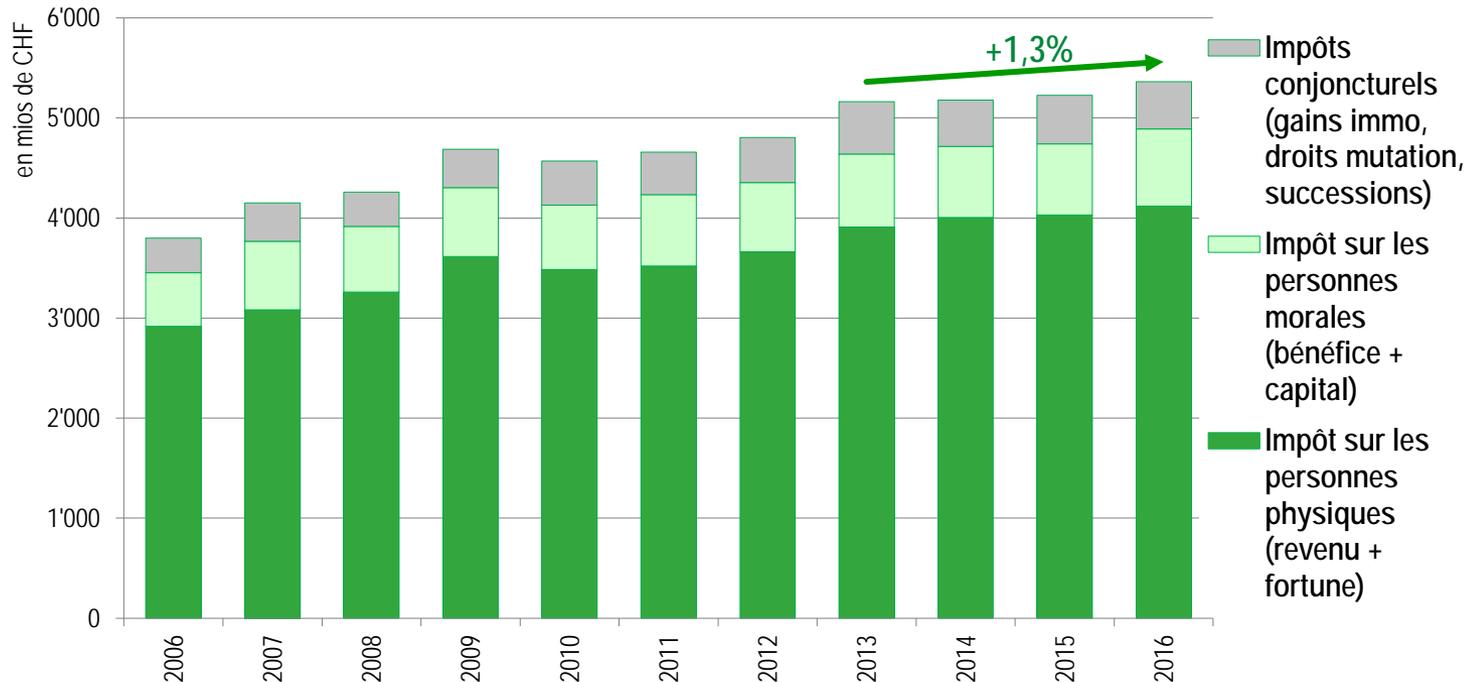
Analyse des impôts : revenus conjoncturels

	Comptes 2016	Ecart budget / compte 2016		Ecart comptes 2016/2015	
		en mios de CHF			
Gains immobiliers et en capital	196,3	- 3,7	- 1,9%	- 22,0	- 10,1%
Droits de mutation	158,5	8,5	5,7%	- 1,7	- 1,1%
Successions et donations	119,2	39,2	49,1%	12,0	11,2%
Revenus conjoncturels	474,0	44,0	10,2%	- 11,7	- 2,4%

- **L'écart de 44 mios (10,2%) des impôts dits conjoncturels par rapport au budget s'explique par:**
 - des prévisions budgétaires mesurées face au caractère aléatoire de cette typologie de revenus, notamment sur les successions et donations.
- **La baisse de -12 mios (-2,4%) par rapport aux comptes 2015 provient essentiellement de:**
 - la baisse du produit des gains immobiliers (-29 mios).

Analyse des impôts : synthèse et évolution

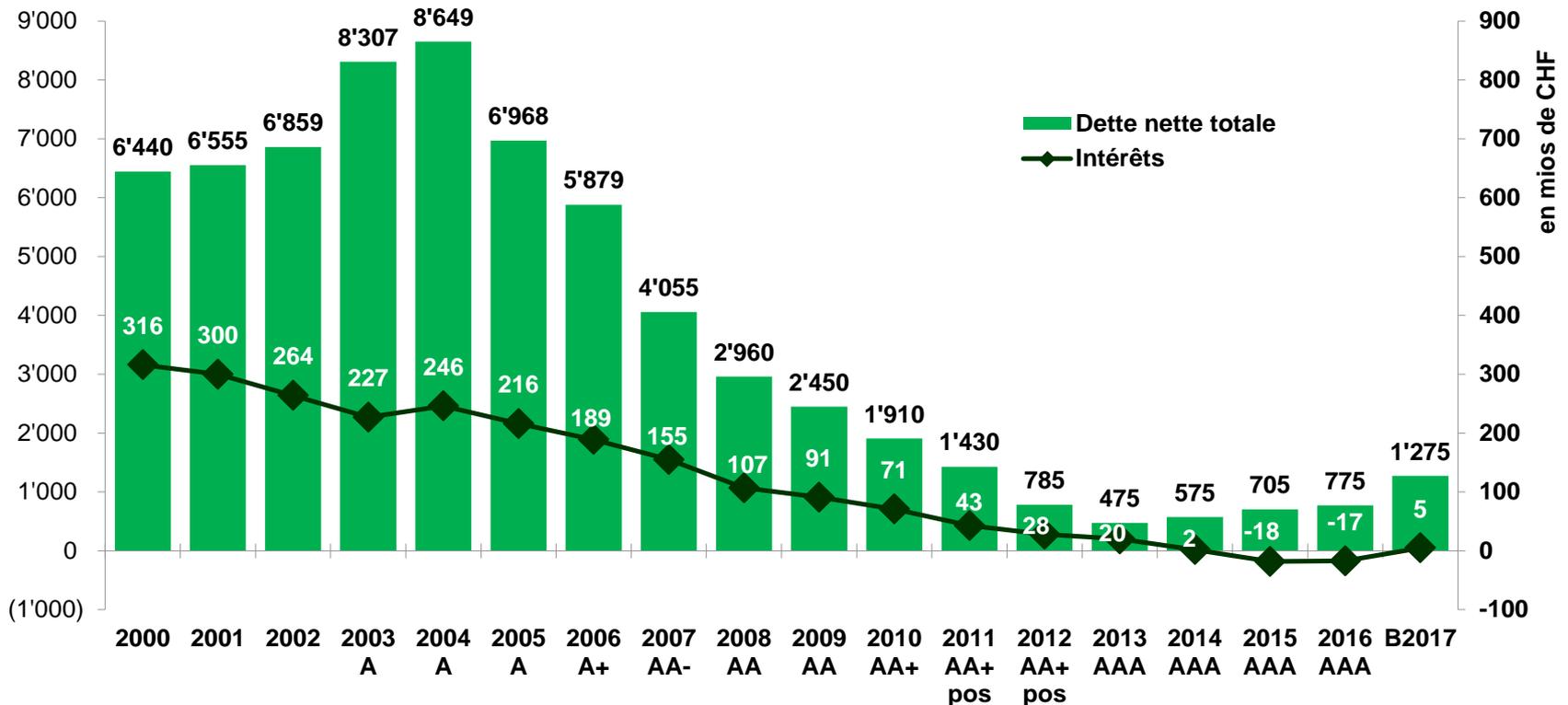
- **La progression des trois groupes d'impôts déterminants (PP, PM, conjoncturels) est réduite à 1,3% en moyenne sur les trois dernières années, ce qui confirme le tassement annoncé des ressources .**



NB: bascule de 6 points d'impôt au 1er janvier 2011 des communes au canton
bascule de 2 pts d'impôt en 2012 du canton aux communes et diminution de 1 pt de l'impôt cantonal

Dette et intérêts

- **Après neuf réductions consécutives, la dette nette croît légèrement depuis 2014 pour atteindre 775 mios, en raison principalement:**
 - d'une tranche de recapitalisation CPEV (180 mios),
 - du volume des investissements.
- **La charge d'intérêts reste négative (-17 mios) en raison:**
 - d'intérêts rémunérateurs sur les créances fiscales.



Risques et incertitudes

- **Revers conjoncturel lié à l'abandon du cours plancher Euro/CHF, Brexit, marchés boursiers, effet 60 mios par baisse de 1% des recettes fiscales.**
- **RIE III «Projet fiscal 17», incertitudes sur les délais du nouveau projet fédéral et son horizon de mise en vigueur (impact sur le volet vaudois).**
- **Conditions d'application de l'initiative sur l'immigration de masse.**
- **Programme de stabilisation 2017-2019 des finances fédérales, reports de charges 20 à 35 mios pour Vaud, et prochain programme 2018-2020 annoncé.**
- **Réforme de la prévoyance vieillesse 2020, coûts globaux environ 50 mios.**
- **Projet fédéral en préparation sur la fiscalité des couples mariés, baisse de la part vaudoise à l'IFD, environ 20 mios.**
- **Initiative cantonale pour le remboursement des soins dentaires, coûts environ 20 mios pour l'Etat employeur. Rappel: contre-projet du CE en février 2017 «Loi en matière de prévention et de prise en charge des frais dentaires LSB».**
- **Conséquences budgétaires en 2017 et à moyen terme de la problématique actuelle de l'asile et des coûts sociaux.**

Projet fiscal 17: buts, calendrier, lignes directrices,

- **Buts**

- Renoncer à un système fiscal critiqué pour se conformer aux nouveaux standards fiscaux internationaux
- Assurer l'attractivité économique du pays et du canton et préserver l'emploi
- Améliorer le pouvoir d'achat des familles vaudoises

- **Calendrier**

- Le Conseil fédéral doit présenter les lignes directrices en juin 2017 pour une mise en œuvre en 2019- 2020

- **Lignes directrices**

- Abolition des statuts fiscaux, baisse des taux ordinaires cantonaux
- Hausse de 17% à 21,2% de la part de l'IFD rétrocédée aux cantons
- Outils fiscaux redimensionnés (Patent-Box, déduction R&D, Step-up)
- Coordination plus étroite avec les communes

Situation vaudoise I

- **RIE III vaudoise: anticipation et équilibre**
 - Mesures coordonnées et liées entre elles
- **RIE III vaudoise: le 20 mars 2016 «oui» cantonal à 87,1%**
- **RIE III fédérale: le 12 février 2017 «oui» cantonal à 51,3%**
Mais «non» fédéral à 59,1 %

Conséquences du «non»

- **Dans les 6 mois, rapport au Grand Conseil**
 - Incertitudes sur: calendrier, compensation fédérale, outils et seuils

Situation vaudoise II

(noir: en cours ou fait; *rouge: à faire*)

- **Réduction du taux légal d'imposition des entreprises:**
 - De 20,95% (2017) à *13,79% dès RIE III fédérale*
 - *Effet estimé de 392 mios sur les recettes hors compensation fédérale*
- **Amélioration du pouvoir d'achat des ménages:**
 - augmentation des allocations familiales, renforcement des subsides à l'assurance-maladie, soutien accru accueil de jour (*Partiel*)
 - *enveloppe 150 mios par an, dont 100 mios à charge des employeurs*
 - Adaptations de l'impôt à la dépense et *de la valeur locative*

Stratégie vaudoise : effets financiers pour l'Etat

Effets pour l'Etat (mios CHF)	2016	2017	2018 / 2019		2020	2021	2022
Baisse de l'impôt sur le bénéfice des sociétés ordinaires	0.0	-30.0	-30.0	-309.5	-309.5	-309.5	-309.5
Augmentation fiscalité actuelles sociétés avec statut fiscal spécial				34.0	34.0	34.0	34.0
Effet net fiscalité	0.0	-30.0	-30.0	-275.5	-275.5	-275.5	-275.5
Compensation fédérale				107.8	107.8	107.8	107.8
Compensation cantonale aux communes (part de la compensation fédérale)				-33.8	-33.8	-33.8	-33.8
Effet net après compensations fédérale, cantonale aux communes	0.0	-30.0	-30.0	-201.5	-201.5	-201.5	-201.5
Allocations familiales : anticipation 2017 au 1er octobre 2016 (versement Etat au fonds de surcompensation)	-12.0						
FAJE : subvention cantonale pour l'accueil de jour	-5.0	-5.0	-8.0	-13.0	-20.0	-25.0	-30.0
Augmentation politique subsides LAMal				-28.5	-28.5	-28.5	-28.5
Augmentation déduction fiscale pour primes d'assurance maladie				-11.0	-22.2	-22.2	-22.2
Valeur locative				-6.7	-6.7	-6.7	-6.7
Impôt à la dépense		3.4	6.9	10.3	13.7	17.2	17.2
Subvention "santé et sécurité des travailleurs"		-3.0	-4.0	-4.5	-4.5		
Total (écarts d'arrondis possibles)	-17.0	-34.5	-35.1	-254.9	-269.7	-266.7	-271.7

Effets financiers pour les milieux économiques

Effets pour l'économie (mios CHF)	2016	2017	2018 / 2019		2020	2021	2022
Baisse de l'impôt sur le bénéfice des sociétés ordinaires	0.0	42.8	42.8	442.0	442.0	442.0	442.0
Augmentation fiscalité actuelles sociétés avec statut fiscal spécial	0.0	0.0	0.0	-50.0	-50.0	-50.0	-50.0
Effet net fiscalité	0.0	42.8	42.8	392.0	392.0	392.0	392.0
Allocations familiales et de formation professionnelle				-70.1	-70.1	-70.1	-81.4
Allocations familiales et de formation professionnelle : anticipation 2017 au 1er octobre 2016 (versement de l'Etat au fonds de surcompensation)	12.0						
FAJE : taux cotisation augmenté de 0.08% à 0.12% en 2017 puis à 0.16% en 2019		-11.4	-11.4	-22.7	-22.7	-22.7	-22.7
Subvention "santé et sécurité des travailleurs"		3.0 -1.0	4.0	4.5	4.5		
Total (écarts d'arrondis possibles)	12.0	33.4	35.4	303.7	303.7	299.2	287.9

Effets financiers pour les communes

Effets pour les communes (mios CHF)	2016	2017	2018 / 2019		2020	2021	2022
Baisse de l'impôt sur le bénéfice des sociétés ordinaires	0.0	-12.8	-12.8	-132.5	-132.5	-132.5	-132.5
Augmentation fiscalité actuelles sociétés avec statut fiscal spécial				16.0	16.0	16.0	16.0
Effet net fiscalité	0.0	-12.8	-12.8	-116.5	-116.5	-116.5	-116.5
Part de la compensation fédérale				33.8	33.8	33.8	33.8
Effet net après compensations cantonale aux communes	0.0	-12.8	-12.8	-82.7	-82.7	-82.7	-82.7
FAJE : taux cotisation augmenté de 0.08% à 0.12% en 2017 puis à 0.16% en 2019		11.4	11.4	22.7	22.7	22.7	22.7
FAJE : subvention cantonale pour l'accueil de jour	5.0	5.0	8.0	13.0	20.0	25.0	30.0
Augmentation politique subsides LAMal				-14.3	-14.3	-14.3	-14.3
Augmentation déduction fiscale pour primes d'assurance maladie				-5.0	-10.1	-10.1	-10.1
Valeur locative				-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Impôt à la dépense		1.6	3.1	4.7	6.3	7.8	7.8
Total (écarts d'arrondis possibles)	5.0	5.1	9.7	-64.7	-61.2	-54.6	-49.6

Volonté d'aller de l'avant

- **Résolution présentée par les présidents de tous les groupes politiques (sauf l'extrême-gauche) et votée au Grand Conseil vaudois le 28 février 2017 par 120 voix contre 5 (7 abstentions).**
- **Soutien à la RIE III vaudoise et au Conseil d'Etat**

Prenant acte du net refus par le peuple suisse de la RIE III CH, **le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat intervienne rapidement auprès des autorités fédérales pour que celles-ci enclenchent derechef la nouvelle mouture de de la RIE III.** Il soutient le Conseil d'Etat dans les démarches qu'il entreprendra afin d'assurer et garantir la mise en application de la RIE III VD, votée massivement par le peuple vaudois (plus de 87% des votants).

Il s'agira notamment d'obtenir la fin des statuts spéciaux, qui est le cœur de la réforme, ainsi que la rétrocession d'un milliard aux cantons, pour atténuer le choc des pertes fiscales ainsi engendrées (environ 107 millions pour le canton et les communes), tout en tenant compte des principales critiques qui ont été émises durant la campagne.

Climat international

- **Aux Etats-Unis, Donald Trump a lancé une réduction de 35% à 15% du taux d'imposition des entreprises**
- **Dans le cadre du Brexit, Theresa May a déjà annoncé son intention d'avoir une Grande-Bretagne «très compétitive» dans le domaine de la fiscalité des entreprises (moins de 15% articulé)**
- **En France, Emmanuel Macron entend mener une «politique de compétitivité» en baissant les impôts des sociétés**
- **L'Europe reste attentive à la disparition de nos actuels statuts fiscaux spéciaux. Pierre Moscovici* admet un calendrier avec une mise en vigueur en 2020.**

* (commissaire européen aux affaires économiques et financières)

- **La Suisse ne peut tergiverser et doit rapidement aller de l'avant avec le Projet fiscal 17**